RIGUEUR ET PERSUASION CHEZ BLAISE PASCAL ET ESTIENNE PASQUIER: UNE ÉTUDE COMPARATIVE DE LEURS TECHNIQUES ARGUMENTATIVES

DOMINIQUE BONNET
Universidad de Huelva

Comparer deux hommes, deux époques, tel sera le but de notre étude. *Les Provinciales* de Blaise Pascal, et plus exactement la "Deuxième Lettre" , ainsi que "L'Advis au Roy" tiré des *Écrits Politiques* d'Estienne Pasquier serviront de support à ce travail. Afin de définir leurs tactiques argumentatives respectives, nous nous appliquerons à en rechercher les grandes lignes. Quelles sont leurs stratégies de raisonnement? Emploient-ils un langage métaphorique? Parlent-ils avec vérité? Trichent-ils avec leurs destinataires?

De telles questions nous orienterons alors vers les finesses du langage de chacun d'entre eux. N'oublions pas non plus que le contexte historique sera aussi un facteur important dans nos recherches. En effet, si Blaise Pascal évolue dans la querelle opposant Jansénistes et Jésuites, Estienne Pasquier, lui, doit faire face à l'époque de la guerre des trois Henri durant laquelle protestants et catholiques n'ont cessé de s'affronter.

Ces deux époques vont-elles faire que ces deux hommes soient complètement différents? Ou bien leurs techniques argumentatives vont-elles au contraire les rapprocher? Un seul but sera le leur: la persuasion. Pourra-t-elle être la plus forte dans ces trois écrits?

Blaise Pascal, mathématicien et philosophe, possédait toutes les vertus nécessaires à l'art de persuader. Convaincre, influencer, intéresser sont des tâches qui s'adressent à l'esprit, à la raison mais aussi au coeur, à la sensibilité des êtres humains. La méthode des exposés de Pascal parviendra sans aucun doute à faire que son adversaire adhère rapidement à sa théorie; cependant cet esprit géométrique sera insuffisant quant à la conquête de l'âme. La finesse et l'intuition entreront donc en jeu afin de séduire le coeur de son opposant. Par conséquent, l'argumentation pascalienne se basera sur l'entendement et la volonté. En partant de la nature humaine, il en retire ses contradictions et ses besoins. Grâce à cette mise à nu de l'homme, il l'amènera à rechercher la vérité: les preuves agiront, par la suite, sur l'entendement.

Dans la "Deuxième Lettre" des *Provinciales*, Pascal cherche à éclaircir la polémique opposant Jésuites et Jansénistes au sujet de la grâce suffisante et de la grâce efficace. À travers son narrateur il démontrera que la théorie soutenue par les Jésuites au sujet de la grâce suffisante est contradictoire et peu claire.

Dès le début de cette "Deuxième Lettre", Pascal emploie le "Je" pour s'exprimer et le texte est donc rédigé à la première personne. Or, ce récit à la première personne ne peut être considéré comme une simple narration de Pascal lui même. En effet, si nous nous en tenons aux propos de Gérard Genette, la fonction du récit à la première personne peut être double: "La présence de verbes à la première personne dans un texte narratif peut donc renvoyer à deux situations très différentes, que la grammaire confond mais que l'analyse narrative doit distinguer" (Genette, 1972: 252). Ainsi nous pouvons nous trouver dans le cas de "désignation du narrateur en tant que tel par lui même" (Genette, 1972: 252) ou dans celui de "l'identité de personne entre le

M. C. Figuerola et al. (eds.), La lingüística francesa en el nuevo milenio. Lleida, 2002

narrateur et l'un des personnages de l'histoire" (Genette, 1972: 252). Nous avons ici affaire au deuxième cas de figure. En effet Pascal écrit son texte à la première personne, mais ce "Je" représente l'auteur de la lettre, le personnage qu'a choisi Pascal. Cependant, dans la bouche de ce personnage, nous retrouvons les propos qui font le propre de l'idéologie des *Provinciales*: défendre les Jansénistes, attaquer les Jésuites, soit en d'autres termes, alimenter la querelle, aujourd'hui historique, entre Jésuites et Jansénistes.

Voyons maintenant comment cette seconde lettre est construite. Afin de mieux appuyer la démonstration de son narrateur, Pascal va organiser une véritable mise en scène dans laquelle tour à tour plusieurs personnages interviendront dans des dialogues qui seront de véritables saynètes. Dès le début de cette seconde lettre, le narrateur fait le récit de son entrevue avec un de ses amis, ce qui lui permet d'introduire le thème de sa lettre: la grâce suffisante.

> Je fus visité par Monsieur N, notre ancien ami le plus heureusement du monde (...) Je le priai de me dire en un mot quels sont les points débattus entre les deux partis (...) Il me satisfit sur l'heure et me dit qu'il y en avait deux principaux (...) le pouvoir prochain (...) la grâce suffisante. (Pascal, 1987: 51)

Ce procédé du récit sera constamment employé au cours de cette seconde lettre. Par l'intervention de plusieurs personnages: premier ami, deuxième ami janséniste, un père Thomiste ainsi que par la retranscription de véritables dialogues, le narrateur semble vouloir rendre son exposé plus vivant, plus vrai.

> Mais lui *dis-je*, quelle différence y a-t-il donc entre eux et les jansénistes? Ils diffèrent me *dit-il* en ce qu'au moins les Dominicains ont cela de bon qu'ils ne laissent pas de dire que tous les hommes ont la grâce suffisante. (Pascal, 1987: 52)

Ces dialogues porteront toujours en eux un "fil conducteur": la logique du raisonnement. Dans cette seconde lettre, l'exemple le plus frappant en est la discussion que le narrateur tient avec le père Thomiste, lui démontrant, au moyen de questions courtes guidées par un raisonnement logique à étapes, que sa conception de la grâce efficace est erronée.

> Mais enfin, mon Père, cette grâce donnée à tous les hommes est suffisante? Oui dit-il. Et néanmoins elle n'a nul effet sans grâce efficace? Cela est vrai dit-il. Et tous les hommes ont la suffisante, continuai-je, et tous n'ont pas l'efficace? Il est vrai dit-il. (Pascal, 1987: 54)

Ce raisonnement progressif qui reprend à chaque étape les termes de l'étape précédente nous rappelle le procédé du syllogisme qui déduit sa conclusion des propositions de son raisonnement. On peut arriver, dans certains cas de syllogismes, à des conclusions absurdes mais logiques, comme ici lorsque le narrateur s'exclame: "C'est à dire que cette grâce suffit quoiqu'elle ne suffise pas" (Pascal, 1987: 54). Le syllogisme représente donc une forme de persuasion. Notons bien qu'ici le raisonnement que nous avons mis en relief n'est qu'inspiré du syllogisme et qu'il ne peut en aucun cas être défini comme tel. Un syllogisme est en effet composé de trois propositions: la majeure, la mineure et la conclusion déduite des deux précédentes. Ici nous nous trouvons, en revanche, devant un raisonnement aux étapes multiples.

Une autre tactique que l'on pourrait qualifier de didactique est utilisée par le narrateur afin de mieux persuader son lecteur, la parabole. La parabole est "une comparaison développée dans un récit conventionnel dont les éléments sont empruntés à la vie quotidienne et comportent un enseignement religieux ou moral".[1] C'est pourquoi nous avons employé le terme didactique. Ce qui fait que la parabole introduite par Pascal dans la bouche d'un Janséniste soit, si ce n'est

1. *Petit Larousse*, 1992, p. 744.

curieuse, tout au moins originale, c'est qu'elle vise à convaincre un religieux puisqu'il s'agit d'un père de l'ordre de Saint Thomas.

Afin de donner plus de véracité au récit de son narrateur, Pascal y introduit des évènements historiques véridiques qui, de plus, permettent de donner certains repères chronologiques.

> Et si vous aviez connaissance des choses qui se sont passées sous les papes Clément VIII et Paul V, et combien la société fut traversée dans l'établissement de sa grâce suffisante par les Dominicains. (Pascal, 1987: 53)

Il fait ici allusion aux Congrégations de Auxiliis qui eurent lieu sous les pontificats de Clément VIII et Paul V, et au cours desquelles l'idée de la prédestination, et de la grâce sufisante, préconisée par Molina, aurait failli être condamnée par une bulle papale. C'est donc une vérité historique que retranscrit ici Pascal.

Nous avons pu remarquer dans cette seconde lettre des *Provinciales* que le dialogue est abondant. Ce dialogue va donner vigueur et authenticité au raisonnement. Pour le rendre plus proche du lecteur il sera retranscrit comme s'il était vécu "en direct", c'est à dire au moment même où le lettre est écrite. Pour ce faire, le temps employé sera le présent, rendant le texte plus actuel et plus accessible au lecteur. De cette façon, même si le récit narré est antérieur à cette correspondance, le présent nous donne une sensation de simultanéité. Nous assistons cependant à ce que Gérard Genette appelle un *récit intercalé*. En effet entre les transcriptions de discussions, le narrateur revient dans son présent, c'est à dire au moment où il écrit cette lettre, les faits étant alors complètement contés au passé. Ce passé ne servant donc que de liaison entre les divers évènements et les diverses rencontres de notre narrateur. Si nous prenons comme exemple la première partie de cette lettre, c'est à dire celle allant du début jusqu'à la visite chez les Thomistes, nous constatons que le présent est effectivement le temps le plus employé puisqu'il caractérise tout le dialogue entre le narrateur et son ami: "Et m'informant après de la doctrine des nouveaux Thomistes: elle est bizarre, me dit-il. Ils sont d'accord avec les Jésuites d'admettre une grâce suffisante donnée à tous les hommes" (Pascal, 1987: 52). Ainsi dans l'exemple précédent, ce présent est entrecoupé par le passé (passé simple dans ce cas) qui nous rappelle que ce dialogue bien que retranscrit au présent, se situe dans une époque passée.

Deux sortes de passé vont apparaître au cours de cette narration: l'imparfait (présent une seule fois dans le passage qui nous intéresse), le passé simple (utilisé pour toutes les liaisons entre les évènements retranscrits en direct). Nous pouvons supposer que l'imparfait employé au tout début du texte ferme une page du passé définitivement close pour le narrateur. "Comme je fermais la lettre" est la narration du passé "trépassé". Néanmoins, l'emploi du passé simple donne une vision plus actuelle du passé, un passé plus "présent" que l'imparfait: "Comme je fermais la lettre que je vous ai déjà écrite, je fus visité par Monsieur N., notre ancien ami" (Pascal, 1987: 51). De plus, ce passé simple semble donner un caractère plus ponctuel et une cadence plus enlevée aux évènements narrés. De ce fait, le récit ne devient jamais ennuyeux puisqu'il apparaît comme étant assez rapide: "Je lui avouai que c'étaient d'habiles gens; et pour profiter de son avis, je m'en allai droit aux Jacobins, où je trouvai à la porte un de mes bons amis, grand Janséniste" (Pascal, 1987: 53)

L'alternance de ces deux temps est décrite par Grevisse de la façon suivante: "Quand il s'agit d'actions multiples, le passé simple les présente comme successives (...) l'imparfait au contraire les présente comme simultanées, comme formant un tableau continu; c'est pourquoi il convient particulièrement à la description dans le passé (combiné avec le passé simple, il fait voir comme un fond de décor)" (Grevisse, 1980: 838). Cette idée de "fond de décor" est celle que nous avons voulu faire ressortir en employant auparavant le terme de passé "trépassé"; le décor dans le passé est pour ainsi dire planté.

Dans ces lettres, Pascal, à travers son narrateur, cherche donc plus à convaincre qu'à plaire. S'il veut parfois plaire (en utilisant certaines tournures ironiques), ce n'est que pour mieux convaincre par la suite: "Avez-vous oublié, en quittant le monde, ce que le mot suffisant y signifie?" (Pascal, 1987: 54). Une réflexion ironique à la limite de l'impertinence.

Pour en revenir à l'habileté dans l'art de la persuasion de notre narrateur, nous continuerons de démontrer que tout son raisonnement est basé sur la logique. Prenons de nouveau le début du raisonnement, c'est à dire l'étape qui précède la visite chez les Thomistes. Plusieurs phrases auront le même schéma, qui consiste à mettre en cause un fait, dont les conséquences sont immédiatement données dans la deuxième partie de la phrase.

> J'entends bien, répondis-je, mais ils le disent sans le penser, *puisqu'ils* ajoutent qu'il faut nécessairement, pour agir avoir une grâce efficace qui n'est pas donnée à tous: *ainsi* s'ils sont conformes aux Jésuites par un terme qui n'a pas de sens, ils leur sont contraires, et conformes aux Jansénistes dans la substance de la chose. (Pascal, 1987: 52)

Un peu plus loin, nous pouvons observer le même procédé:

> *Car* supposé que tous les hommes aient des grâces suffisantes, il n'y a rien de plus naturel que d'en conclure que la grâce n'est *donc* pas nécessaire pour agir, *puisque* la souffrance de ces grâces générales exclurait la nécessité de toutes les autres. (Pascal, 1987: 53)

Nous nous trouvons ici devant un double raisonnement puisque une première cause entraîne une conclusion à son tour appuyée par une deuxième cause. Dans ces deux exemples que nous venons de donner, "puisque" met en relation deux parties de la phrase. La première partie est justifiée par la deuxième introduite par "puisque" qui annonce la cause logique qui a entraîné le début de l'énoncé. "Puisque" semble donner à la démonstration un aspect irréfutable. Il sert en fait à justifier le premier énoncé au moyen du deuxième: "ils le disent tous sans le penser *puisqu'*ils ajoutent". L'énoncé qui suit "puisque" sert à justifier pourquoi "ils le disent sans le penser". De plus, l'emploi de "puisque" permet de reprendre une vérité affirmée par les Thomistes pour l'élaboration de leur doctrine. "Car" en revanche, introduit un fait complètement nouveau, créé par le locuteur; le terme "supposé" qui suit immédiatement la locution "car" renforce cette idée puisque l'on comprend qu'il s'agit là d'une hypothèse formulée par ce même locuteur. La particularité de tous ces raisonnements, sera leur déduction immédiate introduite par le moyen de connecteurs tels que "ainsi, donc" afin de permettre la naissance d'une nouvelle étape de la pensée: "*Ainsi*, s'ils sont conformes aux Jésuites par un terme qui n'a pas de sens, ils leur sont contraires et conformes aux Jansénistes dans la substance de la chose" (Pascal, 1987: 52). "Ainsi" apportera ici la conclusion à tout le raisonnement.

Cette seconde lettre des *Provinciales* nous a donc semblé être un modèle de persuasion de par la clarté de son raisonnement. Afin de mieux convaincre son lecteur et son public, le narrateur utilise la logique et la déduction comme arguments principaux. Une rigueur qui nous rappelle sans aucun doute la rigueur mathématique de Pascal que nous avions d'ailleurs perçue dès la première approche de ce texte. En effet comment ne pas être sensible au vocabulaire qui fait l'objet même de la discussion: le terme "suffisant", de la "grâce suffisante", nous rappelle bien évidemment les énoncés de nombreux problèmes mathématiques qui ne sauraient être résolus avec plus de clarté que celle qu'emploie le narrateur dans la démonstration ci-dessus.

Rigueur et logique semblent donc être deux mots clefs quant à cette correspondance des *Provinciales.* Cependant, n'oublions pas que sont en possession du narrateur, maître de la persuasion, comique, sincérité et clarté qui sont aussi des facteurs décisifs. L'auteur s'adressant à une personne avec laquelle il semble entretenir une relation amicale assez suivie, ses propos sont des plus francs et c'est donc sans détour qu'il développera sa théorie.

"L'Advis au Roy" d'Estienne Pasquier, est une sorte de pamphlet adressé au roi Henri III, dans lequel l'auteur jouant le rôle de conseiller, plaidera longuement la cause du peuple. Cet "Advis au Roy" est adressé à Henri III sous la forme d'une lettre. Estienne Pasquier emploiera à tour de rôle trois termes pour qualifier son Roi: "Sire", "Roy", "Votre Majesté". "Sire" est le titre utilisé pour s'adresser en parlant ou en écrivant à un Prince ou à un Roi. Estienne Pasquier s'en servira donc en tête de son advis, mais aussi, chaque fois qu'il sollicitera son attention en l'interpelant.

> Si ne faut-il pas *Sire*, en approuvant leur intention, tolérer leurs actions qui tendent à l'injure des uns et des autres. (Pasquier, 1966: 100)
>
> Ayez souvenance s'il vous plaist, *Sire*, que quand on parle du peuple, ce n'est pas vous parler simplement de petits artisans ou marchans. (Pasquier, 1966: 109)

Dans quels cas emploie-t-il les deux autres? Il semblerait, que "Roy" soit mis presque systématiquement en opposition à peuple. Si le terme opposition peut choquer, celui de relation est peut-être plus approprié: "Il n'y a rien qui maintienne tant un peuple au respect qu'il doit à son Roy" (Pasquier, 1966: 115). Le "Roy" est donc le représentant du Royaume, dans le sens où il en est le responsable et le maître: "Si nous avons entendu que vous allez tenir les estats de votre Royaume, à fin de prendre advis de tout vostre peuple par ceux qui en sont députez" (Pasquier, 1966: 114). C'est donc lorsqu'Estienne Pasquier veut faire ressentir cette responsabilité à Henri III, qu'il emploie le terme de "Roy". "Votre Majesté", pourrait être enfin la façon de redonner noblesse et dignité au Roi Henri III. Au milieu du "sermon", qu'Estienne Pasquier fait au Roi, la "Majesté" semble redorer le blason du souverain: "Car pour maintenir la grandeur de vostre Majesté" (Pasquier, 1966: 112). D'autant plus que le "Vostre Majesté" est ici appuyé par l'emploi du substantif *grandeur:* une sorte de redondance qui donne plus de force à cette expression.

Si le raisonnement de Pascal dans les *Provinciales* était basé sur le développement logique des idées à exposer, nous trouverons ici une méthode d'argumentation moins fine, dans le sens où elle sera beaucoup plus répétitive. Quel est le message que le «conseiller» veut transmettre à son Roi? L'importance que le souverain doit donner à son peuple, car celui-ci est le moteur du bon fonctionnement de la société. Nous voilà donc en présence d'un mot important: Peuple. Sans aucun doute, il constitue le thème central de l'argumentation d'Estienne Pasquier qui l'emploiera à plus de quarante cinq reprises, tout au long de son «Advis au Roy», sans citer les mots qui peuvent le remplacer comme public ou sujets.

Certains passages cherchent à insister particulièrement sur l'importance du Peuple et les répétitions y sont alors abondantes.

> Car en ce faisant vous soulagerez vostre peuple, qui fait une telle partie de vostre autorité, d'autant que sans le peuple vous ne pouvez estre, et s'est bien veu un peuple sans Roy, mais il ne vist un Roy sans peuple, et tel que le peuple sera tel aussi le Roy de sorte que si le peuple est pauvre, ce sera un pauvre Roy, sa qualité dépendant de son peuple. (Pasquier, 1966: 116)

Nous pouvons aussi imaginer que par cette abondance du terme "peuple", Estienne Pasquier illustre ainsi la multitude que représente cette collectivité, puisqu'il y fait allusion à plusieurs reprises: "Et du Tiers estat entremeslé de si grand nombre de gens de vertus et de scavoir que rien ne plus" (Pasquier, 1966: 109). Le peuple que l'auteur considère comme étant fondamental pour le bon fonctionnement du Pouvoir est employé avec une connotation fort positive puisque porteur de "vertus" et "savoir". Il sera opposé à d'autres termes tels que "populace, gens vulgaires" (Pasquier, 1966: 105) qui renvoient probablement aux qualificatifs que reçoient cette même population dans les cercles de Noblesse. C'est donc une révision de l'opinion et de la

terminologie employée par la Haute Société que propose Estienne Pasquier: une leçon d'humilité.

Un autre cas de répétition, est celui de l'adjectif possessif "vostre". Afin de faire prendre conscience de sa très grande responsabilité au Roi, Estienne Pasquier insistera sur tout ce qui est en sa possession. Ainsi, il lui démontre à quel point son contrôle est grand et étendu.

> C'est pourquoy nous vous supplions très humblement Sire, de chasser d'entre vostre peuple toutes occasions qui le peuvent esmouvoir à sédition, et puisqu'il fait partie de vostre Royaume, et est l'édifice et project de vostre grandeur, vous accomoder avec luy, et croire que le plus assuré moyen de vous conserver en vostre dignité est de faire observer la piété et justice en vostre Royaume. (Pasquier, 1966: 102)

Nous pouvons remarquer que la construction de ce raisonnement observe une progression idéologique. En effet, partant du "peuple", nous passons au "Royaume" (unité plus grande puisque le Royaume englobe le Peuple). Puis nous en arrivons aux valeurs morales: "grandeur, dignité" pour enfin refermer la boucle sur le "Royaume". Un raisonnement qui non seulement englobe les devoirs et les qualités du souverain, mais qui de plus les classifie.

Pour que ces arguments aient une plus grande portée sur son destinataire, le narrateur va chercher à flatter ce dernier en lui démontrant sa grandeur, en le détachant des autres hommes, en le comparant à Dieu: "Et c'est en quoy vostre fureur doit estre semblable à celle de Dieu, laquelle ne se doit pas estimer comme celles des simples hommes" (Pasquier, 1966: 103). Il faut bien entendu mettre en opposition "Dieu" et "simples hommes", en comprenant par cette expression le commun des mortels. Cependant, un peu plus haut dans le texte, nous remarquons une expression qui pourrait s'opposer à cette dernière: "Vous estes homme comme les autres" (Pasquier, 1966: 101)

Estienne Pasquier jongle donc avec les finesses de la langue, faisant du Roi, tantôt un "homme comme les autres", tantôt un Dieu, afin de le situer où bon lui semble. Dieu doit donc, devenir le modèle et le maître du Roi: "C'est dit-on la voix de Dieu et de laquelle vous devez prendre plus d'instruction en vos affaires" (Pasquier, 1966: 109). La flatterie est donc un art dans lequel excelle Estienne Pasquier, puisqu'il l'emploie à plusieurs reprises. Tantôt comparant son Roi à Dieu, tantôt lui rappelant qu'il est "un grand Roy" (Pasquier, 1966: 111)

Tout ce pamphlet aura une connotation très personnelle. En effet, c'est dans le rôle du conseiller du Roi que nous retrouvons ici Estienne Pasquier, et c'est donc à une abondance de recommandations teintées de ses propres opinions que nous allons avoir affaire. Estienne Pasquier pense en effet, que le peuple est fondamental dans la société et c'est sur ce point qu'il veut convaincre son Roi. Pour ce, les arguments, comme nous l'avons vu, seront mulitiples mais la propre pensée d'Estienne Pasquier tiendra aussi une place considérable: "Mais la moyen, à mon advis, est de changer aussi souvent de magistrats et d'officiers qu'il en sera besoin" (Pasquier, 1966: 104). Le fait d'employer "à mon advis", souligne bien l'importance de la lourde connotation personnelle qui apparaît tout au long de ce texte. Un peu plus loin, nous trouvons une exclamation s'adressant directement au souverain, qui reflète la même idée: "Je dis donc Sire, que le moyen de vous conserver en vostre estat, est de conserver vostre peuple" (Pasquier, 1966: 106)

Cependant, afin de soutenir cette théorie qui est propre à lui même, notre conseiller s'appuyera sur trois faits historiques qui tous trois abondent dans son sens. Le premier exemple, fait allusion à la "Belle Agnès" (Agnès Sorel), qui malgré le fait qu'elle fut la favorite de Charles VII, ne put s'empêcher de lui dire que par sa faute, il perdait son Royaume. Elle voulut donc, lui faire ressentir l'importance de son peuple: "Toutesfois ne se peut contenir qu'elle ne lui dist qu'il perdoit son royaume bien à son aise" (Pasquier, 1966: 113-114). Le deuxième donne en

exemple Tibère (Tiberius Julius Caesar Rome v42 av JC. Misène 37 ap. JC) qui aurait pris conscience, lui aussi, de l'importance du peuple: "Quand une fois il s'aperçut que des fourmis avoient consumé un dragon qu'il nourrissoit par délectation" (Pasquier, 1966: 117-118). De sorte que Pasquier en conclut: "Que jusques sur le moindre de votre Royaume, se doyvent estendre les rayons de vostre justice, et vous garder de l'offencer" (Pasquier, 1966: 118). Enfin, il cite le soulèvement qui eut lieu sous Charles VI mené par Jacques Dartevelle afin de se révolter contre la taille: "Les subjects s'eslevèrent, et souz la conduite de Jacques Dartevelle, mirent son estat en grand danger" (Pasquier, 1966: 119). Mises à part ces références historiques, une autre chose nous frappe tout au long du texte de Pasquier. À plusieurs reprises, il semble pressentir les évènements de la Révolution française de 1789, et mettre en garde son Roi Henri III.

> Mais si au contraire, un peuple est travaillé et en malaise, il ne cessera jamais de remuer et fera comme ceux qui agitez d'une fièvre chaude incessament se tournent sans pouvoir trouver un costé sur lequel ils puissent se reposer. (Pasquier, 1966: 107)
>
> Tellement que vous pouvez asseurer que si pour accomoder quelques particuliers près de vous, il advient que le peuple en soit foulé, vous mettez en desespoir non vostre menu peuple mais l'honneur, la force, et l'establissement de vostre couronne. (Pasquier, 1966: 111)

Il fait donc ressortir dans ces deux exemples le danger que peut représenter la colère du peuple, pour la Couronne. Colère qui sera, en effet, à l'origine de la Révolution.

Comme pour le fond, la forme est aussi basée sur l'insistance et la répétition. De ce fait, nous pouvons trouver, des énumérations: "Les uns se ressentent de vostre indignation, et soyent chatiez de leur témérité, et les autres excitez à la vertu par les charges et dignitez que vous leur commettrez" (Pasquier, 1966: 104). On y voit aussi de multiples exemples, ponctués de comparaison: "Il y a qui pour estre tres soigneux à leurs affaires domestiques, ne peuvent pas vacquer au public jusques là qu'en la table du Conseil (...) Autres par vieillesse, par imbécilité d'esprit, et pour infinies autres raisons ne sont pas bons juges" (Pasquier, 1966: 108). Enfin l'insistance est parfois si évidente qu'elle en devient presque lourde: "Il faut donc, qu'en particulier vous aymiez vos subjets catholiques puis qu'ils vous ayment" (Pasquier, 1966: 102)

Remarquons tout de même, l'emploi du "puis que" qui servira à justifier l'affirmation évidente de la première partie de l'énoncé. Pour ce qui est de l'emploi de connecteurs de cause au cours du texte, il est interessant de souligner que si leur fréquence est moindre que dans les lettres des *Provinciales*, le choix en est aussi quelque peu différent. L'abondance de "Car"est notable et peut indiquer une volonté de l'auteur différente de celle de Pascal.

> Car ce n'est pas assez de dire qu'il se faut bien gouverner, mais il faudroit donner moyen de le faire, et de s'asseurer pour s'y pouvoir maintenir. (Pasquier, 1966: 106)
>
> Car encore il semble que les tailles, subsides, et telles manières de charges ne soyent imposées que sur les laboureurs, vignerons et autres menues gens. (Pasquier, 1966: 110)
>
> Car s'il advenait autrement les estats tenuz nous seroient d'un pernicieux effect. (Pasquier, 1966: 115)

L'emploi de "Puis que" caractérisait l'esprit de déduction de Pascal basé sur l'hypothèse mathématique. Ici ce "car" en début de phrase, semble symboliser davantage la connotation personnelle du raisonnement. Ces "Car" introduisent en effet des idées nouvelles, qui ne reprennent pas, comme dans les démonstrations pascaliennes, des idées déjà évoquées auparavant.

Si la démonstration de Pascal était composée de plusieurs raisonnements courts et brefs, voyant leurs conclusions exposées en permanence, celle de Pasquier est-elle formée de grandes

étapes d'argumentation au cours desquelles l'insistance jouera un grand rôle. À la fin de chacune de ces étapes, une conclusion insistera une fois de plus sur les éléments exposés. Première conclusion: "Il faut donc, Sire, qu'en particulier vous aymiez vos subjects catholiques puis qu'ils vous ayment" (Pasquier, 1966: 102). Deuxième conclusion: "C'est pourquoi nous vous supplions très humblement Sire, de chasser d'entre vostre peuple toutes les occasions qui le peuvent esmouvoir à sédition" (Pasquier, 1966: 120). Conclusion finale: "L'obeissance de vos subjects, Sire est en vostre puissance" (Pasquier, 1966: 122). Un raisonnement dont la structure est assez différente.

Quant aux temps verbaux employés, mis à part le présent qui est le temps principal de ce texte, puisque c'est le temps réel pendant lequel le narrateur écrit, nous allons nous arrêter sur un autre temps: Le conditionnel.

> Et certainement ce seroit mal donner ordre en vostre personne, si par mesme moyen vous ne donniez ordre en vostre estat. (Pasquier, 1966: 100)
>
> Car outre que ce ne seroit jamais fait et que c'est chose trop longue et difficile (...) que de faire le procez à un magistrat. (Pasquier, 1966: 108)
>
> Il vaudroit mieux Sire, n'avoir jamais ouy les plainctes du peuple, qu'après les avoir entendues ne lui donner point soulagement. (Pasquier, 1966: 115)

Dans ces trois exemples, par l'emploi du conditionnel le narrateur semble ne pas vouloir se compromettre directement dans son affirmation. Il donne ainsi à ce temps une valeur hypothétique et fictive qui lui permet de ne pas "prendre en charge" directement ses éventualités.

Pour finir, les caractéristiques du Discours semblent se détacher tout au long de cet "Advis au Roy" d'Estienne Pasquier. En effet, écrit à la première personne du singulier et rédigé pour sa plus grande partie au présent, ce texte ne serait pas vraiment un discours sans cette influence insistante que le narrateur cherche à exercer sur son destinataire.

La rigueur de Pascal fait face à la persuasion insistante de Pasquier. Pourtant, tous deux veulent convaincre un adversaire par le biais d'un raisonnement ou d'une démonstration. Si Pascal a choisi de s'inspirer de la science pour donner plus de clarté à sa pensée, Estienne Pasquier préfère la répétition et la redondance. Tout au long de notre étude, nous avons cherché à démontrer combien ces deux hommes sont différents, dans la forme mais semblable dans le fond.

Tous deux parlent avec sincérité à leur adversaire, et pourtant Pascal cherche plus à convaincre qu'à plaire. Son voeu le plus cher semble être convaincre et influencer la raison de l'autre. Il fait appel à sa connaissance scientifique, utilisant un exposé progressif et méthodique dont il tirera des déductions rigoureuses. Pour lui, intéresser est plus important que charmer. Cependant, l'analyse mathématique ne peut être suffisante à résoudre la complexité des problèmes humains. Ainsi la finesse de l'esprit pascalien apparaîtra au sein de la démonstration géométrique.

Estienne Pasquier, fait preuve d'un style tout à fait différent. Il veut plaire à son Roi afin que celui-ci saisisse que le but de son raisonnement vise à défendre la Royauté. Tout au long de son exposé, il va donc plaider avec insistance l'importance du peuple et le rôle que celui-ci joue dans le bon fonctionnement de la société royale. Les exemples et les répétitions ne manqueront pas et nous sommes bien loin de la concision mathématique de Pascal.

Dans son *Analyse du Discours*, Dominique Maingueneau rapporte ces propos de C. Paelman: "La décision de persuader un public, d'argumenter plutôt que d'user de violence ou de ne rien dire constitue déjà un acte tout à fait significatif qui suppose la reconnaissance de l'autre comme alter ego, et l'existence d'un terrain d'entente" (Maingueneau, 1991: 168). Une phrase que l'on peut appliquer à Pascal comme à Estienne Pasquier, car si ces deux hommes

possèdent quelque chose en commun, n'est-ce pas cet art dans lequel tous deux excellent, qui est celui de convaincre?

BIBLIOGRAPHIE

BENVENISTE, E. (1966) *Problèmes de linguistique général,* Saint-Amand, Gallimard.
DUBY, G. (1987) *Histoire de la France.* Paris, Larousse.
DUCROT et al. (1980) *Les mots du Discours.* Paris, Minuit.
GENETTE, G. (1972) *Figures III*. Paris, Seuil.
GREVISSE. (1980) *le Bon Usage.* Paris, Duculot.
MAINGUENEAU, D. (1991) *Analyse du Discours.* Paris, Hachette.
PASCAL, B. (1987) *Les Provinciales.* Saint-Amand, Gallimard.
PASQUIER, E. (1966) *Écrits Politiques.* Genève, Droz.

M. C. Figuerola et al. (eds.), La lingüística francesa en el nuevo milenio. Lleida, 2002